

# CARTOGRAPHIE : obligations de l'exploitant de réseaux

PROGRAMME DE FORMATION -

Ref: FOS23

# Les objectifs du stage

- ✓ Connaître les bonnes pratiques pour déclarer ses ouvrages dans le guichet unique
- ✓ Analyser les réponses faites aux DT et/ou DICT
- Cartographier des réseaux construits ou modifiés conformément à la réglementation

# Le programme détaillé

- ✓ Déclaration des ouvrages dans le guichet unique (1h30)
  - Obligations des exploitants d'ouvrage
  - Définition des réseaux sensibles et non sensibles
  - Cas particulier des réseaux "non sensibles" enregistrés comme "sensibles"
  - ZIO (Zone d'Implantation d'Ouvrage)
- ✓ Réponses aux DT et/ou DICT (2h30)
  - Conformité des réponses dans le récépissé de DT/DICT
  - · Conformité des plans remis en annexe dans le récépissé
  - Investigations complémentaires
- ✓ Cartographie des réseaux construits ou modifiés (2h)
  - Norme en vigueur (SIG, classe de précision, etc.)
  - · Modalités de réalisation des relevés topographiques des ouvrages
  - Clauses techniques dans les cahiers des charges de prestation de géoréférencement
  - Conformité des plans de récolement selon les exigences réglementaires et normatives
- ✓ Sélection du prestataire en géoréférencement (1h)
  - Contrôle de la capacité d'un prestataire en géoréférencement pour réaliser un relevé des réseaux conforme à la règlementation
  - Vérification des assurances RC attendues pour la prestation de géoréférencement
  - Fourniture des données par le prestataire selon le respect des normes en vigueur

#### **PUBLIC VISÉ**

Exploitant de réseaux : service DT/DICT, service topographie, prestataire d'aide aux réponses DT/DICT...

### **PRÉREQUIS**

Aucun

#### **MODALITES TECHNIQUES**

Un ordinateur par personne avec connexion internet

À distance: un ordinateur par personne avec connexion Internet et micro + connaissance informatique de base

### **MODALITES PÉDAGOGIQUES**

Exposé en langue française avec support PowerPoint, échanges d'expériences, questions/réponses, QCM

À distance : classe virtuelle avec partage d'écran

# PROFIL DE L'INTERVENANT

Prestataire de Sogelink, habilité AIPR Concepteur et expert de la réglementation anti-endommagement des réseaux

# NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

Aucun travaux

# MODALITES D'ACCÈS ET DE SUIVI

Convention de formation (tarif, lieu, horaires) Feuille d'émargement par demi-journée Attestation de fin de formation A distance : attestation de présence

& Accessibilité aux personnes en situation de handicap: nous consulter

## **DELAIS D'ACCES**

Sous 30 jours minimum

# **EVALUATION & VALIDATION**

Evaluation à chaud Validation des acquis par QCM

## **DUREE & MODALITES D'INTERVENTION**

1 jour soit 7 heures En INTRA uniquement

En présentiel : 12 participants maximum À distance : 8 participants maximum